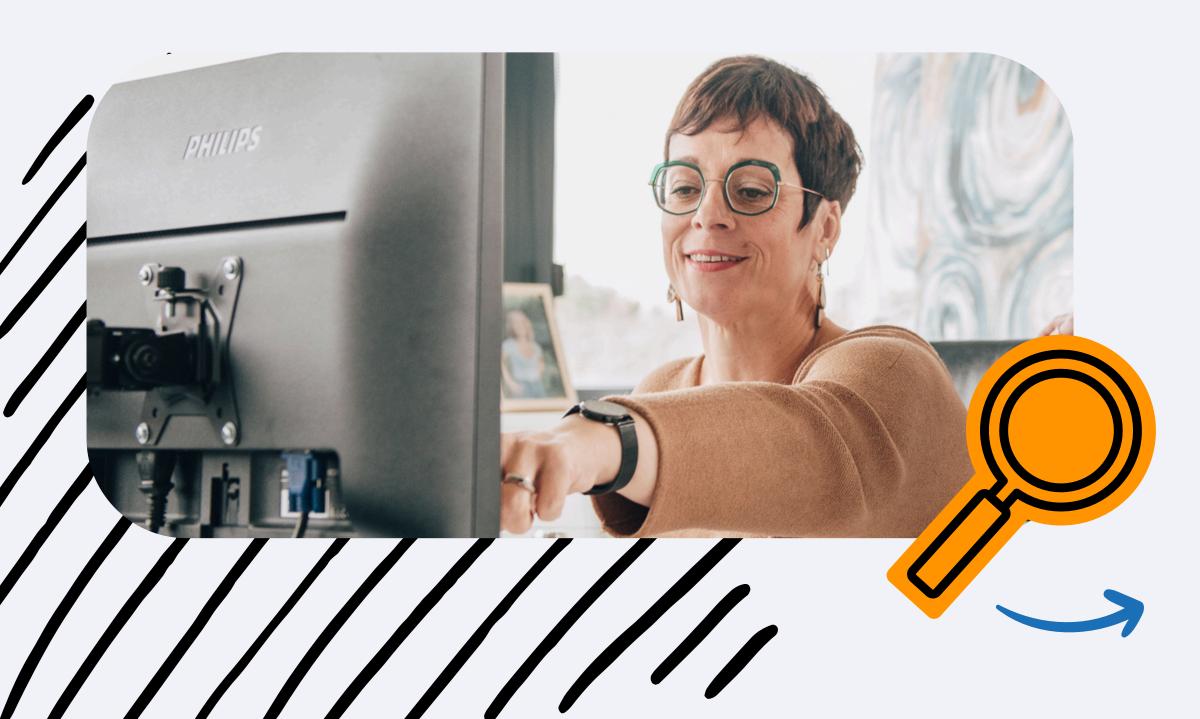


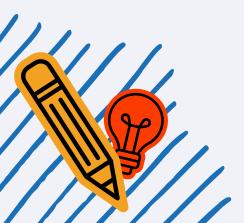
# Journée de solidarité

Tout ce qu'il faut savoir



## À quoi sert cette journée?









## Créée après la canicule de 2003, la journée de solidarité finance l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

Mise en place en 2004, elle repose sur :

- 7h de travail non rémunérées pour les salariés
- Une contribution de 0,30 % de la masse salariale versée par l'employeur



### Quelle date en 2025?









### Pour beaucoup, la journée est fixée au lundi de Pentecôte. En 2025, le lundi 9 juin.

**Mais** elle peut être déplacée dans 3 cas :

- Accord d'entreprise ou de branche
- Décision unilatérale de l'employeur après consultation du CSE
- Organisation libre: jour férié (hors 1er mai), RTT, samedi, fractionnement...



### Qui est concerné?









### Tous les salariés sont concernés (CDI, CDD, temps plein, temps partiel).

### Les exceptions:

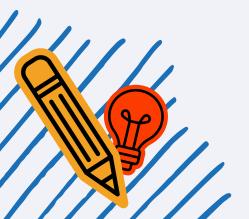
- Salariés de moins de 18 ans si jour férié
- Stagiaires (car non salariés)

Un salarié ne doit effectuer qu'une seule journée par an, même s'il change d'employeur.



### Comment l'organiser?









### Les modalités doivent être fixées par :

- Un accord collectif
- A défaut, par l'employeur après consultation du CSE

### Possibilités:

- Travailler un jour férié (sauf 1er mai)
- Supprimer un jour de RTT
- Fractionner les 7h (ex : 1h/jour pendant une semaine)



### Est-elle rémunérée ?









### Non.

La journée de solidarité est travaillée **sans être payée, dans la limite**:

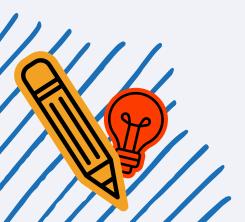
- de 7h pour les salariés mensualisés
- d'1 jour pour les cadres au forfait jours

L'employeur, lui, verse une CSA de 0,30 % à l'URSSAF, au profit de la CNSA\*.



## Et si le salarié est absent ce jour-là?









### Si le salarié est en congés ou en arrêt maladie :

- Il n'est pas tenu d'effectuer la journée.
- Il est possible de poser un jour de congé payé ce jour-là, avec l'accord de l'employeur.



### Temps partiel: comment faire?









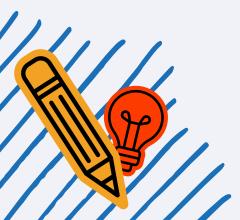
Pour un salarié à temps partiel, la journée est due au prorata du contrat.

Exemple : 50 % = 3,5 h

L'employeur peut choisir une autre date si la journée retenue ne correspond pas à leur temps de travail.



### Doit-on la faire figurer sur le bulletin de paie?







### Ce n'est pas obligatoire, mais recommandé:

- Pour prouver que la journée a été réalisée;
- Pour tracer les heures si elle est fractionnée;
- Pour plus de transparence RH



### Libérez-vous des obligations sociales en nous confiant votre paie et votre gestion RH.





